

PROCES-VERBAL DE SYNTHESE

I - RAPPEL DU DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

L'enquête publique, conformément à l'arrêté de monsieur le préfet de la Seine-Maritime s'est déroulée du lundi 4 décembre 2023 à 9 h 30 au lundi 8 janvier 2024 à 17 h 00.

Article R123-18 Modifié par décret n° 2017-626 du 25 avril 2017 – art 4 : « *Après clôture du registre d'enquête, le commissaire enquêteur rencontre, dans un délai de huit jours, le responsable du projet, plan ou programme et lui communique les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le délai de huit jours court à compter de la réception par le commissaire enquêteur ou le président de la commission d'enquête du registre d'enquête et des documents annexés. Le responsable du projet, plan ou programme dispose d'un délai de quinze jours pour produire ses observations.* »

J'ai pris rendez-vous avec M. François THIEBAUT, de la sté EnergieTEAM, représentant le responsable du projet pour le rencontrer et lui remettre le présent procès-verbal le jeudi 11 janvier à 10 h 30.

II – OBSERVATIONS ET PIÈCES DÉPOSÉES

Durant l'enquête cinq observations ont été consignées : trois sur le registre d'enquête, une sur l'adresse mail et une sur le registre électronique de la sté Publilégal. Il y a eu une observation présentée par courrier joint au registre d'ILLOIS. Un courrier complémentaire à une observation déposée a également été joint à ce registre.

L'ensemble des observations du public a été repris dans le tableau synthétique ci-dessous, suivi des copies intégrales des contributions du registre d'Illois, dans la mesure où c'est le seul à avoir recueilli quelques observations, puis de mes propres questions :

	Date du dépôt	Numéro	Nom Ou association	Sujet de l'observation Thème
			Registre papier mairie d'ILLOIS	
	16/12	1	M. André VAN DEN BOSSCHE Dt MARQUES	Il faut supporter « le bruit des pales en fonction des vents. » « Nous devons fermer les volets pour ne pas voir les feux » « A l'avant ce sont celles de Criquiers et à l'arrière celles de la 2 ^{ème} implantation d'Illois » « Qui pourrait supporter autant de désagréments ? »
	16/12	2	M. Laurent PIETERS Dt Illois	« Je n'ai pas de point d'écoute alors que j'ai de nombreuses haies et que 3 éoliennes m'entourent ».
	16/12	2	M. Mme PIETERS Laurent et Carole et leur fils Jérémy PIETERS Dt Illois	COURRIER Joint au registre : « Le parc est trop dispersé , ce n'est pas un parc éolien les 4 éoliennes devraient être ensemble » « nous avons de nombreuses haies qui servent de refuge à » une avifaune variée « « cet encerclement va inévitablement les perturber » « le petit Illiers c'est pareil avec la proximité du fossé des rois qui va se retrouver à moins de cent mètres d'une des éoliennes » « une des »une éolienne va de retrouver entre Illers et l'autoroute ajoutant des nuisances (bruit et pollution, sous les vents dominants) concernant l'autoroute) » « les trois éoliennes vont nous apporter une saturation visuelle surtout la nuit » « au moins une éolienne est dans la zone de captage du Cuignet» « de plus nous cultivons des terres en aval d'une éolienne ce qui va inévitablement accentuer le ruissellement vers la vallée »

				<p>Pour l'éolienne du Grand Illers nous possédons un chemin d'accès privé menant à la future éolienne. Nous avons vu des géomètres faire des mesures dans le dit chemin sans nous demander notre autorisation. C'est intolérable. Si la construction devait se faire, la moindre des politesses est de nous demander notre accord »</p> <p>« le projet va dévaloriser ma maison du petit Illers (en indivision) »</p> <p>Nous sommes contre ce projet en l'état, au minimum c'est de regrouper les éoliennes en un seul endroit, l'idéal c'est qu'il soit abandonné. »</p>
	16/12	3	Mme Elise CAILLE et M. Jérôme DE LUCIA Dt Illois	<p>« Nous sommes opposés à l'implantation de nouvelles éoliennes sur le secteur d'Illois »</p> <p>« Nous subissons déjà les nuisances visibles et sonores des 3+6 déjà implantées autour de notre village. »</p>
	8/01/24	4	M. Mme BLONDIN Christian, dt RICHEMONT	<p>« Nous avons beaucoup d'éoliennes – le soir environ une trentaine clignotent dans la nuit »</p> <p>« en sortant de St léger au bois on en compte 45 en plein jour »</p> <p>« je suis contre l'implantation de ces quatre nouvelles éoliennes, mais je ne me fais pas d'illusion, tout est joué d'avance »</p>
			Registre papier mairie d'HAUDRICOURT	
				néant
Numéro informatique – formulaire			Registre numérique Publilégal (https://www.registre-numerique.fr/fegaudiniereillois-seine-maritime)	
	18/12	@ 1	M. Gilles LEGRAND Dt Nesle-Hodeng	<p>« Le pays de Bray doit être un espace de respiration paysagère entre Bray et Caux . Cela est dans le guide de la Dreal. De plus le PETR a également écrit une motion pour que le Pays de Bray n'ait pas d'éoliennes. Pourquoi rien n'est respecté par les promoteurs ? Quand va t'on respecter nos élus et la population. »</p>

Numéro informatique – e-mail			Mail PubliLégal : fegaudiniereillois-seine-maritime@mail.registre-numerique.fr
		E2	Michel et Florence HEBERT « Je souhaite par la présente contester le projet d'implantation d'une éolienne dans le secteur B du projet, sur la commune d'Haudricourt. Ma contestation concerne uniquement l'éolienne prévue entre le bois d'Illois et le lieu-dit le Moulin de Pierre, juste derrière l'habitation de Monsieur et Madame Roland Hébert, domiciliés au 138 Route du Moulin de Pierre, à Haudricourt. Cette éolienne serait trop proche de leur domicile, et amènerait des nuisances sonores et visuelles impactant leurs conditions de vie. Je vous remercie de bien vouloir prendre acte de cette réclamation et de reconsidérer l'emplacement de cette éolienne, en dehors des zones d'habitation. Sincères salutations. Michel Hébert, Pour Monsieur et Madame Roland Hébert »
			Courriers postaux
			Néant

Déposition des tiers

André Van Der Fosse 917, route de Beauval 76390-Marquas

Encore et Encore

1^{er} Projet à Illois: Deux conseillers ont voté pour alors qu'ils propriétaires fonciers sur les lieux d'implantation.

2^e projet: 74% des habitants contre !...

Mon épouse et moi-même supportons le bruit des pales en fonction de l'orientation des vents

M

1

Nous devons fermer les volets pour ne pas voir les pales. A l'avant ce sont celles de Criquiers et à l'arrière celles de la 2^{ème} implantation d'Illois

Nous avons aussi l'échangeur no 12 de l'A29 à 500^m et donc toujours en fonction de la météo devons nous enfermer à cause du bruit.

Une nouvelle éolienne est prévue à 589m en façade sur la commune d'Haudricourt.

Qui pourrait supporter autant de désagréments ?

André Van Der Fosse

Lainet Picters

16 Grand Illers

76390 Illois

en complément du courrier fourni je
signale que je n'ai pas de point d'écoute pour
l'aviation alors que j'ai de nombreuses haies et que
3 éoliennes m'entourent

Picters

Carole et Laurent Pieters
1 le Grand Illers
76390 Illois

Le 16 décembre 2024

Monsieur,

Suite au projet éolien de la gaudinière nous tenons à donner notre avis sur de nombreux points.

- la ferme du Grand Illers ainsi que le Petit Illers dont je suis en partie héritier sont deux fermes isolées au milieu de la plaine, ce projet de quatre éoliennes va nous encercler pour trois d'entre elles à cinq cent mètres de notre habitation.

- le parc est trop dispersé ce n'est pas un parc éolien, les quatre éoliennes devraient être ensemble.

- Au Grand Illers nous avons de nombreuses haies qui servent de refuge aux chouettes hulotte, chouettes effraie, de nombreux rapaces et buses ainsi que des chauves souris.

Cet encerclement va inévitablement les perturber.

- Le Petit Illers c'est pareil, avec la proximité du fossé des Rois qui va se retrouver à moins de cent mètres d'une des éoliennes.

- Une des éoliennes va se retrouver entre Illers et l'autoroute ajoutant des nuisances (bruit et pollution sous les vents dominants) concernant l'autoroute.

- En ce qui ^{nous} concerne, les trois éoliennes vont nous apporter une saturation visuelle surtout la nuit. une éolienne déjà existante près de chez nous a eu un problème d'éclairage resté blanc la nuit pendant un mois cela éclairait jusque dans notre maison. les oiseaux nocturnes n'ont sûrement pas dû apprécier!

- Au moins une éolienne est dans la zone de captage de cui gnet, de plus nous cultivons des tarces on a val d'une éolienne ce qui va inévitablement accentuer le ruissellement vers la vallée.

- Pour l'éolienne du Grand Illeus nous possédons un chemin d'accès privé menant à la future éolienne, nous avons vu des géomètres faire des mesures dans le dit chemin sans nous demander notre autorisation c'est intolérable.

Si la construction devait se faire la moindre des politesses est de nous demander notre accord!

- Enfin concernant le Petit Illeus je suis un des quatre héritiers, la maison doit être vendue mais mon frère Stanislas ne signe pas car je pense qu'il veut attendre la fin de l'enquête publique sachant qu'il va peut être avoir une éolienne

(PS: il était anti éolien avant ce projet!)
Ce projet va dévaloriser la maison.

- Au vu de tout ces éléments nous sommes contre ce projet en l'état, au minimum c'est de regrouper les éoliennes en un seul endroit, l'idéal c'est qu'il soit abandonné.

Laurent Pieters

Carole Pieters
Pieters

Jeremy Pieters
Pieters

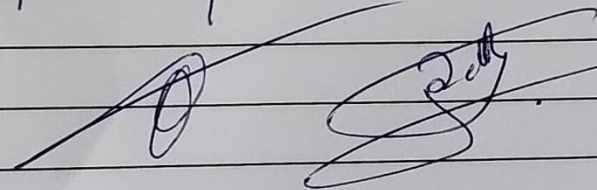
Elise AILLE Jérome DE LUZIA

4 Rue de la Plaine 76390 ILLOIS

Nous sommes opposés à l'implantation de nouvelles éoliennes sur le secteur d'ILLOIS. Nous subissons déjà les nuisances visibles et sonores

2 10

des 3 + 6 déjà implantées autour de notre village. Nous sommes catégoriquement contre!
Nous espérons que notre avis sera pris en compte!



M. et Mme Blandin Christian -
Richemont

le 8 janvier 2024.

Je profite de cette enquête pour vous faire part de mes réflexions au sujet des éoliennes sur Illais et Haudricourt.

Bref, nous avons besoin d'électricité verte mais il me semble que trop s'est trop - nous avons déjà beaucoup d'éoliennes autour de nous dans le canton d'Aumale.

J'habite Richemont et de ma maison je vois les éoliennes de : Conteville, Briquiers, Illais, Log Gaulois, Fontmarquet, Caubères, Hescamps St Clair, soit, le soir, environ une trentaine qui clignotent dans la nuit -

De l'autre côté, en sortant de St Léger aux Bois, on en compte quarante-cinq en plein jour. Elles sont situées sur les communes de Callengeville, Preuseville etc... et cette allure là, la Seine maritime va devenir le 2^e département de France après la Somme -

On doit déjà supporter 2 centrales nucléaires et bientôt 2 EPR alors je pense que nous fournissons assez d'électricité -

Je suis donc contre l'implantation de ces quatre nouvelles éoliennes, mais je ne me fais pas d'illusion, tout est joué d'avance - En nous fait croire que notre avis est important mais je suis certain que la décision est déjà prise.

De plus, si je me réfère aux méts de mesure qui ont été démontés récemment, je suppose que d'autres projets vont voir le jour prochainement. Ne soyez pas étonnés que les gens soient mécontents

Blandin Christian

III OBSERVATIONS ET QUESTIONS DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

Bridage et production électrique

Cette question a été évoquée dans le dossier.

a) Le bridage lors des moments favorables au vol des chiroptères impliquerait une diminution infime de la production d'électricité.

b) un bridage est également effectué en relation avec le bruit des pales : les émergences au droit de chaque habitation ne doivent pas dépasser 5 dB(A) le jour (de 7h à 22h) et 3 dB(A) la nuit (de 22h à 7h), lorsque le bruit ambiant (bruit résiduel et bruit des éoliennes) est supérieur à 35 dB(A). Si les limites étaient atteintes, un bridage ralentit les rotors pour en diminuer l'impact sonore, de jour ou de nuit.

c) un autre bridage est effectué lorsque le vent devient trop fort et risque d'entraîner un danger pour la rotation trop rapide des pales. Elles sont donc mises en drapeau, voire totalement arrêtées en cas de vent fort (plus de 80 km/h environ). Ces arrêts sont très ponctuels et les rotors se remettent en marche dès que le vent devient plus modéré. L'éolienne démarre automatiquement lorsque la vitesse du vent tombe en dessous de la vitesse de vent de coupure pendant 10 minutes consécutives

c) Un autre aspect relatif à la production d'électricité est le caractère irrégulier du vent. En période d'accalmie, le rendement électrique est réellement minimal. On reproche souvent le caractère intermittent de cette énergie.

1. a) quelles sont les conséquences de l'accumulation de ces divers bridages sur la production électrique ?

1. b) L'accumulation des bridages peut-elle aller jusqu'à l'arrêt total et permanent d'une éolienne, voire à la nécessité de son démantèlement ?

Atteinte à la beauté des paysages - Saturation de l'espace visuel et « mitage industriel » des campagnes

Pour le public, le problème des autres parcs éoliens n'est pas basé sur la distance, mais sur l'accumulation des champs éoliens visibles à 360° dans le même paysage. Cette question d'appréciation a été calculée scientifiquement avec des angles, des cônes, des mesures. Pour le public, ces chiffres ne correspondent à rien, en tous cas, pas à l'impression d'encerclement ou de pollution visuelle qu'il ressent.

De fait, la plupart des détracteurs du projet ont déposé des observations relatives à l'Impact sur le paysage et le cadre de vie, la saturation de l'espace visuel, l'encerclement et le « mitage » des campagnes, les feux (balisage gênant) l'avifaune, notamment chauves-souris. Il est question de pollutions visuelles et sonores, d'atteinte à l'environnement, aux paysages (« espace de respiration paysagère) . M. PIETERS avance de plus l'argument de la « perte de valeur des maisons »

Selon quelques riverains il est anormal de continuer à implanter des éoliennes partout autour d'un village.

Quelle est la politique d'EnergieTEAM sur l'implantation des ZIP dans des zones déjà bien pourvues en parcs éoliens notamment dans la zone nord de la France alors que des départements n'ont pratiquement pas d'éoliennes ?

Bruit - Impact acoustique

Avec le paysage, le bruit est l'un des motifs les plus récurrents d'opposition aux éoliennes. Les données chiffrées ne convainquent pas le public qui mentionne l'influence de l'origine et de la vitesse du vent.

Comment et auprès de qui les riverains peuvent-ils intervenir pour faire brider les éoliennes dont le bruit les perturbe en fonction du vent ?

Retombées économiques

Le dossier d'enquête présente ces deux tableaux :

Tableau 100 : Estimations des retombées économiques pour la commune d'Illois (avec des éoliennes d'une puissance unitaire de 4,2 MW)

Source : EnergieTEAM

ILLOIS – 4,2 MW					
Taxes totales	COMMUNE	DEPARTEMENT	REGION	EPCI	TOTAL
IFER €	19 404,00	29 106,00	0,00	48 510,00	97 020,00
Taxes foncières €	1 937,00	4 032,00	0,00	137,00	6 106,00
CFE €	3 181,00	0,00	0,00	123,00	3 304,00
CVAE €	0,00	687,00	0,00	775,00	1 462,00
Total €	24 522,00	33 825,00	0,00	49 545,00	107 892,00
%	23,00	31,00	0,00	46,00	100,00

Tableau 101 : Estimation des retombées économiques pour la commune d'HAUDRICOURT avec une éolienne de 4,2 mW

Source : EnergieTEAM

HAUDRICOURT – 4,2 MW					
Taxes totales	COMMUNE	DEPARTEMENT	REGION	EPCI	TOTAL
IFER €	6 468,00	9 702,00	0,00	16 170,00	32 340,00
Taxes foncières €	851,00	1 851,00	0,00	248,00	2 950,00
CFE €	1 553,00	0,00	0,00	457,00	2 010,00
CVAE €	0,00	118,00	0,00	133,00	251,00
Total €	8 873,00	11 671,00	0,00	17 008,00	37 551,00
%	24,00	31,00	0,00	45,00	100,00

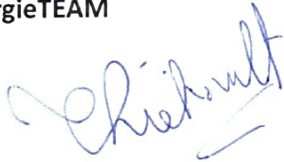
Afin que nul n'en ignore pouvez-vous confirmer que ces sommes sont annuelles, garanties jusqu'à la fin de l'exploitation et quel est l'EPCI visé ?

Je soussigné Didier Ibled, commissaire enquêteur, conformément à la réglementation, avoir remis en main propre à M. François THIEBAUT représentant la société EnergieTEAM, maître d'ouvrage, un exemplaire du présent procès-verbal de synthèse lors d'une rencontre qui s'est déroulée à la mairie de ILLOIS dans les huit jours suivant la fin de l'enquête publique, soit le jeudi 11 janvier 2024 à 10 h 30.

M. Thiebaut est invité à produire dans un délai de quinze jours, soit avant le 26 janvier 2024 un mémoire en réponse à ce procès-verbal.

Fait en double exemplaire, l'un annexé à notre rapport, et l'autre remis en main propre à M. Thiebaut qui signe le présent.

François THIEBAUT
Sté EnergieTEAM



Didier IBLED
commissaire enquêteur

